



Québec, le 20 janvier 2020

Madame Karine Vallière
Directrice, Communications et affaires publiques
Alliance Magnésium
125 Pinnacle
Danville (Québec) J0A 1A0

**Objet : Commission d'enquête sur l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des
résidus miniers amiantés
Demande de préservation de confidentialité de certains documents**

Madame,

La commission d'enquête a bien reçu votre demande de ne pas publier, diffuser ou divulguer certains documents qui vous ont été demandés lors des séances publiques et déposés ultérieurement auprès de la commission par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La liste des documents est la suivante :

- Étude de dispersion atmosphérique ;
- Certificat d'autorisation ;
- Tous les échanges courriels et documents annexés en ce qui a trait au certificat d'autorisation ;
- Plan de restauration ;
- Tableau de caractérisation des sols ;
- Description du procédé ;
- Tout document déposé dans les divers ministères (MELCC, MEI, MSSS, MERN,...).

Toute demande de préservation de confidentialité relative à un document demandé par une commission d'enquête est encadrée par la *politique de confidentialité d'un document ou renseignement déposé dans le cadre d'une commission d'enquête* du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Conformément à cette politique, la commission d'enquête désire obtenir les motifs supportant votre demande, y compris la nature du préjudice qu'entraînerait la divulgation des documents ou des renseignements qu'ils contiennent et, le cas échéant, la période



pendant laquelle le traitement confidentiel est requis. La commission d'enquête acceptera également toute autre preuve pertinente que vous désirez partager avec elle.

La commission d'enquête vous demande de bien vouloir lui faire parvenir vos prétentions dans les 48 heures suivant la réception de la présente. À défaut, la commission d'enquête rendra une décision sur la base des informations qui lui sont présentement disponibles.

Dans l'attente d'un retour, je vous prie d'agréer, Madame Vallière, l'expression de mes sentiments distingués.



Joseph Zayed

Président

Commission d'enquête

L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés

